

Plan sectoriel forestier

Circulation motorisée sur les routes forestières du secteur Givrine - Marchairuz

Soumis à la consultation publique
par le Service des forêts, de la faune et de la nature
du 15 mars 2007 au 15 mai 2007

Approuvé par le Département de la Sécurité et de l'Environnement
à Lausanne le 27 juin 2007

Modifié selon l'arrêt de la Cour de droit administratif et public du
Tribunal cantonal du 15 octobre 2010

Limite du plan de circulation

Buvette

Parking

Parking avec carte 1:10'000 (en annexe)

Route forestière

Route ouverte sans neige

Route fermée, accès à la buvette autorisé

Route ouverte du 1er juin au 1er décembre

